

RAPPORT FINANCIER 2020



©Cause Photo Travels / France Parrainages



france-parrainages.org



“Un lien qui transforme la vie”

SOMMAIRE

LE MOT DU TRÉSORIER	03
LES CHIFFRES-CLÉ DE L'ANNÉE 2020	05
LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2020	07
• Compte de Résultat par Origine et Destination	07
• Commentaires sur le Compte de Résultat par Origine et Destination	09
LES COMPTES DE L'ANNÉE 2020	14
• Bilan et compte de résultat	15
• Annexes des comptes	20
LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	44

“ Ouverture de quatre nouvelles antennes de parrainage de proximité en France, nouvelle augmentation du nombre d'enfants parrainés à l'international avec près de 8 400 enfants accompagnés, retour à l'équilibre financier : 2020 a été une nouvelle année très riche pour France Parrainages. Fort du soutien indéfectible et de l'engagement sans faille de ses marraines et parrains, de ses bénévoles, de ses donateurs, de ses mécènes, de ses financeurs publics et de ses collaborateurs, qu'il faut toutes et tous à nouveau chaleureusement remercier, France Parrainages a su s'adapter au contexte créé par la crise sanitaire pour continuer à déployer ses actions au bénéfice des plus de 16 500 enfants et jeunes qui ont été aidés grâce aux différents programmes de France Parrainages en France et dans le monde en 2020.

Voici en synthèse ce qu'il faut retenir pour France Parrainages en termes de chiffres pour l'année 2020 :

- 5,0 millions d'euros de ressources financières collectées ;
- Près de 210 000 heures de bénévolat valorisées à 3,6 millions d'euros ;
- 74% des ressources financières liées à la générosité du public, 18% issues de subventions publiques et 8% du mécénat ;
- 81% des dépenses consacrées aux missions sociales, 10% aux frais de recherche de fonds, 9% aux frais de fonctionnement de l'organisme ;
- Un excédent de 125 k€ ;
- Une trésorerie positive de près de 2,3 millions d'euros à la fin de l'année.

Côté produits, nous avons enregistré une croissance de 5,1% en 2020. Cette croissance provient principalement de l'augmentation très significative des ressources liées à la générosité du public qui croissent de près de 11% en 2020 sous l'impact combiné d'une croissance des montants reçus au titre du parrainage international, d'une augmentation des legs réalisés et d'une croissance de la collecte non affectée. Cette croissance des produits vient également de l'augmentation très forte des subventions publiques pour soutenir le développement territorial du parrainage de proximité en France. Seul bémol, le mécénat privé dont les montants collectés sont en baisse de 10% en 2020.

Les charges sont elles aussi en augmentation en 2020 mais leur progression (+1,5%) est moins forte que celle des produits. Cette hausse des charges provient avant tout de l'augmentation des dépenses liées au parrainage de proximité en France : les dépenses associées à l'ouverture de quatre nouvelles antennes en 2020 ont en effet fait plus que compenser la baisse des dépenses dans nos antennes historiques du fait de l'impact de la crise sanitaire sur l'activité de ces antennes. A l'inverse les charges liées au parrainage à l'international sont restées stables en 2020, gage de gains en efficacité dans un contexte de croissance continue du nombre de parrainages à l'international depuis plusieurs années. Côté recherche de fonds, les sommes dépensées sont en légère baisse : une partie des sommes allouées jusqu'alors aux campagnes de street marketing ont été redirigées vers le digital et parallèlement les moyens consacrés à la recherche de mécènes privés ont été renforcés afin d'inverser la tendance observée cette année en termes de montants collectés.

Au final, l'augmentation plus forte de nos produits que celle de nos charges nous a permis de revenir à l'équilibre de nos comptes, ce qui était notre objectif, et même de générer un excédent de 125 k€ dans un contexte pourtant difficile. Il faut bien sûr se réjouir de cet excédent qui permettra de reconstituer nos réserves. Elles s'élèveront à 414 k€ après affectation de l'excédent de l'année. Il ne faut cependant pas oublier que cet excédent est avant tout dû à la baisse des dépenses générées par la baisse d'activité liée au covid dans nos activités de parrainage en France. Si le parrainage international a démontré depuis deux ans sa capacité à allier croissance de son activité et autofinancement, parvenir à équilibrer les comptes du parrainage en France à l'issue de la phase d'amorçage initiée par l'ANCT est l'un des principaux enjeux de l'association. Pour cela, nous devons notamment démontrer notre capacité à attirer de nouveaux mécènes privés tout en continuant de maîtriser nos coûts.

Voilà pour cette synthèse des chiffres de France Parrainages en 2020. Vous trouverez plus de détails dans le présent rapport financier et nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre à toute question que la lecture de ce document pourrait faire naître.

Encore un immense merci à toutes et tous, marraines, parrains, bénévoles, donateurs, mécènes, financeurs publics et bien sûr collaborateurs de France Parrainages, pour ce que vous avez réalisé en 2020 dans un contexte difficile. Nous espérons pouvoir continuer à bénéficier de votre soutien et votre engagement en 2021 et au-delà ! ”

Frédéric Haffner
Trésorier de France Parrainages



© France Parrañages

LES CHIFFRES-CLÉS

DE L'ANNÉE 2020

PLUS DE **16 000**
ENFANTS ET JEUNES
AIDÉS À L'INTERNATIONAL
dont **8 396 parrainages individuels**
a c c o m p a g n é s e n 2 0 2 0

41
PARTENAIRES
L O C A U X
dans le monde

177
CENTRES
DE PARRAINAGES
à l'international
situés dans 14 pays à fin 2020

534
PARRAINAGES ACCOMPAGNÉS
par France Parrainages en France en 2020
957 en ajoutant les associations partenaires membres
du réseau France Parrainages ⁽¹⁾

8
A N T E N N E S
DE PARRAINAGE
de proximité en France
(Ardennes, Ile-de-France, Ile-et-Vilaine, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Seine-Saint-Denis)
à fin 2020)

8
ASSOCIATIONS
PARTENAIRES ⁽¹⁾,
membres du réseau France Parrainages
et situées dans les Bouches-du-Rhône,
en Charente-Maritime, en Gironde, en Haute-Garonne, en Haute-Loire, en Rhône-Alpes, dans
les Vosges et en Vendée

(1) Les associations partenaires sont indépendantes de France Parrainages.

Plus de **80** BÉNÉVOLES RÉGULIERS
et plus de **400** PARRAINS ET
MARRAINES DE PROXIMITÉ
qui ont consacré près de 210 000 heures
de bénévolat à l'association

35 collaborateurs à fin 2020

5,0 M€
DE RESSOURCES COLLECTÉES ⁽¹⁾

74%
liés à la
générosité
du public

18%
provenant de
subventions
publiques

8%
issus du
mécénat privé

81%
DES DÉPENSES AFFECTÉES
AUX MISSIONS SOCIALES

10% ⁽²⁾
DES DÉPENSES AFFECTÉES
aux frais de recherche de fonds

9% ⁽²⁾
DES DÉPENSES AFFECTÉES
aux frais de fonctionnement
et à l'impôt sur les bénéfices

(1) Total des produits hors reprises sur provisions et dépréciations et utilisations des fonds dédiés antérieurs.

(2) Total des charges hors dotations aux provisions et aux dépréciations et reports en fonds dédiés de l'exercice.

LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2020

Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1 (pro forma)	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origines				
1. Produits liés à la générosité du public	3 667 178	3 667 178	3 306 184	3 306 184
1.1 Cotisations sans contrepartie	79 728	79 728	80 540	80 540
1.2 Dons, legs et mécénat	3 572 395	3 572 395	3 209 041	3 209 041
Dons manuels	3 348 819	3 348 819	3 145 145	3 145 145
Legs, donations et assurances-vie	223 576	223 576	63 896	63 896
Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	15 055	15 055	16 603	16 603
2. Produits non liés à la générosité du public	416 978		425 366	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	282 517		262 931	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	41 107		97 701	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	93 354		64 734	
3. Subventions et autres concours publics	878 775		695 606	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	9 000	0	0	0
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	917 175	902 175	1 177 518	811 130
TOTAL	5 889 106	4 569 352	5 604 674	4 117 313
Charges par destinations				
1. Missions sociales	3 879 468	2 824 330	3 838 204	2 853 255
1.1 Réalisées en France	1 100 241	45 103	1 057 283	72 333
Actions réalisées par l'organisme	1 100 241	45 103	1 057 283	72 333
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger	2 779 227	2 779 227	2 780 922	2 780 922
Actions réalisées par l'organisme	386 253	386 253	387 713	387 713
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 392 975	2 392 975	2 393 209	2 393 209
2. Frais de recherches de fonds	483 328	339 769	501 699	323 273
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	310 737	310 737	334 374	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	172 591	29 032	167 324	
3. Frais de fonctionnement	426 041	317 668	383 747	283 711
4. Dotations aux provisions et dépréciations	55 736	46 736	48 653	28 271
5. Impôt sur les bénéfices	3 684		3 769	
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	915 962	915 962	902 175	673 804
TOTAL	5 764 219	4 444 465	5 678 246	4 117 313
Excédent ou déficit	124 887	124 887	-73 572	0

Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1 (pro forma)	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
Produits par origines				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	3 566 141	3 566 141	3 243 450	3 243 450
Bénévolat	3 566 141	3 566 141	3 243 450	3 243 450
Prestations en nature	0	0	0	0
Dons en nature	0	0	0	0
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public	159 046	0	243 874	0
3. Concours publics en nature	0	0	0	0
Prestations en nature	0	0	0	0
Dons en nature	0	0	0	0
TOTAL	3 725 187	3 566 141	3 487 324	3 243 450
Charges par destinations				
1. Contributions volontaires aux missions sociales	3 628 085	3 550 501	3 392 948	3 243 450
Réalisées en France	3 502 510	3 502 510	3 197 721	3 174 930
Réalisées à l'étranger	125 575	47 991	195 227	68 520
2. Frais de recherches de fonds	7 820	7 820	2 500	0
3. Frais de fonctionnement	89 282	7 820	91 876	0
TOTAL	3 725 187	3 566 141	3 487 324	3 243 450

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

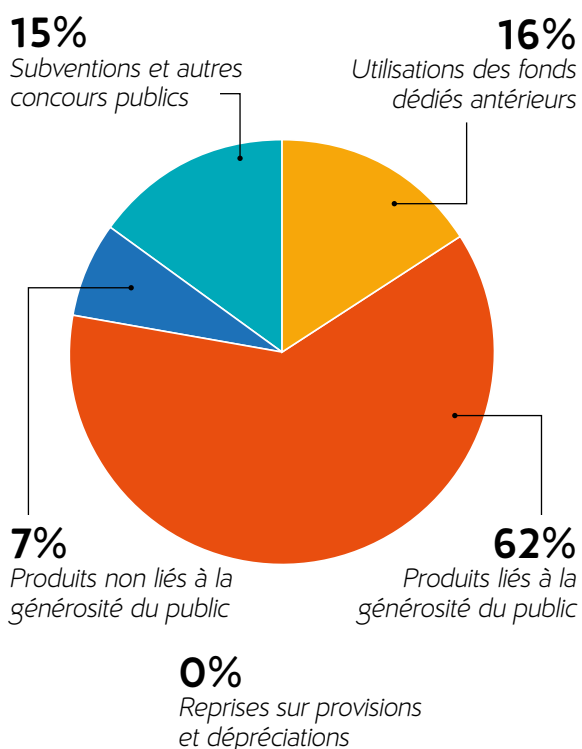
Le modèle du compte de Résultat par Origine et par Destination a été construit sur la base de l'Art. 432-2 règlement comptable ANC n° 2018-06.

Ce modèle établi à partir du compte de résultat et d'éléments issus de la comptabilité analytique vise à mieux mettre en valeur les produits et charges liés à la générosité du public.

1. PRODUITS DE L'EXERCICE

Le total des produits enregistrés par France Parrainages en 2020 s'élève à 5 889 k€. Comme les années passées, ces ressources proviennent très majoritairement de la **générosité du public (78%)** et plus largement de **fonds privés (85%)**. Par rapport à 2019, les ressources collectées en 2020 sont en hausse de 5,1%. Cette hausse provient avant tout d'une augmentation de 10,9% des produits liés à la générosité du public.

Répartition des ressources collectées par France Parrainages en 2020



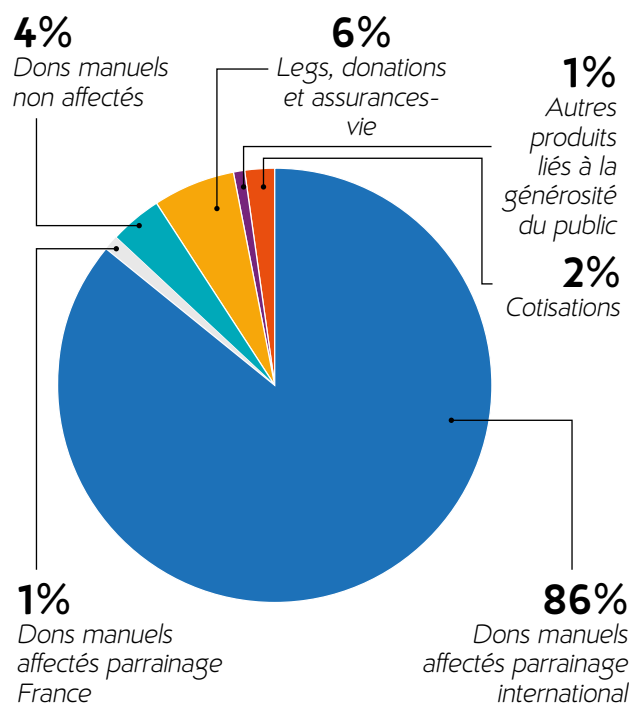
1.1 Produits liés à la générosité du public

La catégorie *Produits liés à la générosité du public* correspond au montant des contributions de toute nature (parrainages, dons, legs... et produits associés) effectuées par des personnes physiques, y compris les cotisations des membres depuis cette année.

Les produits liés à la générosité du public s'élèvent à 3667 k€ en 2020, soit 62,3% des produits enregistrés par France Parrainages et **73,9% des ressources collectées** ⁽¹⁾. Si l'on ajoute la quote-part d'utilisation des fonds dédiés antérieurs liés à la générosité du public, celle-ci représente au total **77,6% du total des produits enregistrés par France Parrainages** en 2020. Les produits liés à la générosité du public sont en forte hausse (10,9%) en 2020 par rapport à 2019. Cette hausse concerne à la fois (i) les dons manuels (+204k€) sous l'effet d'une nouvelle augmentation du nombre de parrainages mais aussi d'une hausse de la collecte non affectée et (ii) les legs et assurances-vie (+160k€). A l'inverse, les cotisations ont très légèrement baissé (1%) en 2020 ; France Parrainages comptait 2 297 membres fin 2020.

(1) Total des produits hors reprises sur provisions et dépréciations et utilisations des fonds dédiés antérieurs.

Répartition par affectation de la collecte grand public de France Parrainages en 2020⁽¹⁾



Comme les années précédentes, les produits issus de la générosité du public de France Parrainages se caractérisent par :

- un très fort taux d'affectation inhérent à l'activité de France Parrainages : en 2020, 87,5% des produits issus de la générosité du public sont affectés par les donateurs. Il s'agit très majoritairement des montants versés chaque mois par les parrains au titre du parrainage international ;
- un très fort taux de financement du parrainage international par la générosité du public qui, à l'inverse, ne représente qu'un très faible taux de financement du parrainage de proximité en France, celui-ci restant très majoritairement financé grâce à des subventions publiques et dans une moindre mesure au mécénat privé.

1.2 Produits non liés à la générosité du public

La catégorie Produits non liés à la générosité du public correspond (i) aux montants du mécénat collecté auprès de personnes morales privées (entreprises, fondations, associations...), au premier rang desquels la Fondation Bettencourt-Schueller, l'association French American Aid for Children et la Fondation J.M Bruneau, et (ii) à d'autres produits non liés à la générosité du public (produits financiers, transferts de charges...).

Les produits non liés à la générosité du public s'élèvent en 2020 à 417 k€. Ils représentent **8,4% des ressources collectées⁽²⁾** et **7,1% du total des produits enregistrés par France Parrainages** en 2020, en baisse de 2% par rapport à l'année précédente.

(1) Répartition des dons manuels (3 349 k€) : dons affectés parrainage international (3 168 k€) / dons affectés parrainage en France (42 k€) / dons non affectés (139 k€)

(2) Total des produits hors reprises sur provisions et dépréciations et utilisations des fonds dédiés antérieurs

Cette baisse s'explique par la diminution (10,3%) du mécénat dont a bénéficié France Parrainages en 2020. A l'inverse, les autres produits non liés à la générosité du public ont fortement crû du fait notamment d'aides dont France Parrainages a bénéficié pour faire face à la baisse d'activité liée au covid.

1.3 Subventions et autres concours publics

La catégorie *Subventions et autres concours publics* correspond essentiellement aux subventions versées par les conseils départementaux en faveur du parrainage de proximité en France mais aussi depuis plus récemment aux subventions d'organismes gouvernementaux comme l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour soutenir le développement de ce type de parrainage.

Les subventions et autres concours publics reçus en 2020 par France Parrainages s'élèvent à 879 k€ en forte hausse de 26,3% par rapport à 2019. Cette nouvelle hausse des subventions est le fruit des efforts consentis pour sécuriser de nouvelles subventions dans le cadre du déploiement territorial du parrainage de proximité en France, à la fois auprès des départements dans lesquels France Parrainages a ouvert de nouvelles antennes mais aussi d'organismes gouvernementaux comme l'ANCT. Les subventions publiques représentent **17,7% des ressources collectées⁽¹⁾** et **14,9% des produits enregistrés par France Parrainages** en 2020. Cette hausse des subventions publiques combinée à la baisse des charges liées aux missions sociales du fait du covid permet une couverture par les subventions publiques de près de 80% des charges liées aux missions sociales en 2020, un chiffre en très nette augmentation par rapport à 2019 mais qui devrait malheureusement diminuer dès l'an prochain.

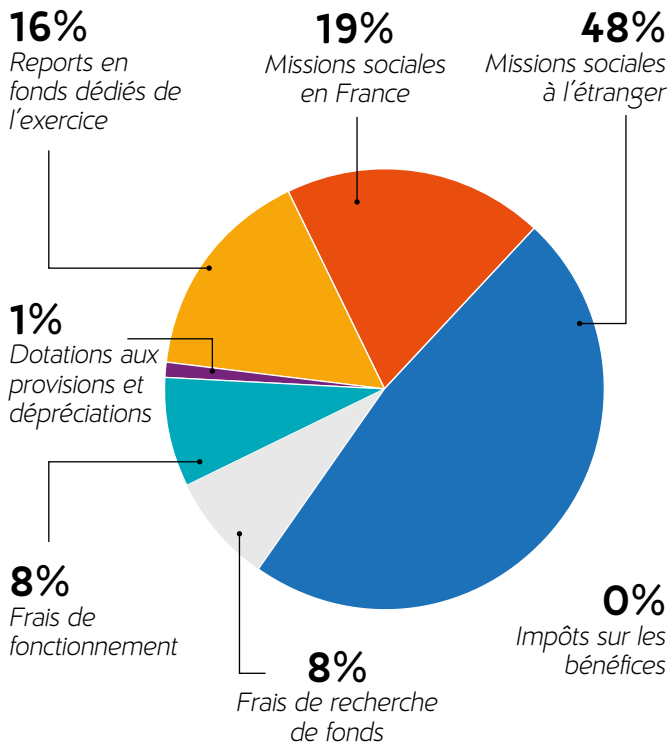
1.4 Utilisations des fonds dédiés antérieurs

Le poste *Utilisations des fonds dédiés antérieurs* correspond aux ressources affectées collectées antérieurement à 2020 et utilisées en 2020. Cela concerne principalement les montants collectés au titre du parrainage international au quatrième trimestre 2019 et qui ont été reversés sur le terrain, après déduction des frais de gestion, au mois de janvier 2020.

2. CHARGES DE L'EXERCICE

Le total des charges de France Parrainages pour l'année 2020 s'élève à 5 764 k€, en hausse de 1,5% par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique par une augmentation des dépenses liées aux missions sociales en France et à une augmentation non récurrente des frais de fonctionnement.

Répartition des charges de France Parrainages (2020)



2.1 Missions sociales

Les missions sociales effectuées par France Parrainages consistent en la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, en France et à l'étranger.

Pour l'année 2020, les charges de France Parrainages liées à ses missions sociales s'élèvent à 3 879 k€, un chiffre en augmentation de 1,1% par rapport à l'année précédente. Les missions sociales représentent **67,3% du total des charges de France Parrainages en 2020** et **80,9% hors reports en fonds dédiés de l'exercice et dotations aux provisions et dépréciations**.

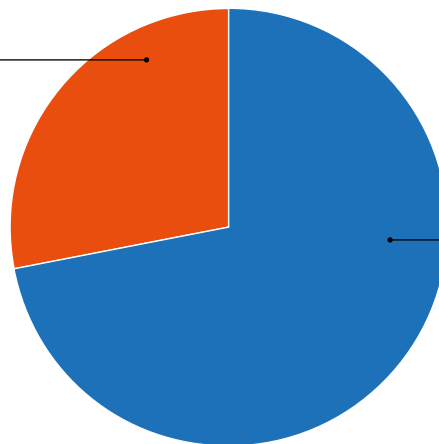
Les missions sociales de France Parrainages se répartissent entre :

- celles réalisées en France qui comprennent à la fois le parrainage de proximité d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes et aussi depuis plus récemment de mineurs isolés ;

Répartition des charges affectées aux missions sociales (2020)

28%

Missions sociales en France



72%

Missions sociales à l'étranger

- celles réalisées à l'international, regroupant à la fois parrainage et financement de projets de développement au bénéfice des enfants parrainés.

Si les actions à l'international représentent, en 2020, 72% des dépenses affectées aux missions sociales de France Parrainages, l'équilibre entre actions à l'international et actions en France est tout autre si l'on prend également en compte la contribution en nature des parrains et des autres bénévoles. En prenant en compte à la fois les dépenses liées aux missions sociales et les contributions en nature liées à ces missions sociales (valorisées à 3 628 k€ en 2020), les charges de France Parrainages liées aux missions sociales se répartissent de la manière suivante :

- parrainage international (2 905 k€) : 39% ;
- parrainage de proximité en France (4 603 k€) : 61%.

Cette répartition des charges entre actions en France et à l'international est bien plus représentative des activités de France Parrainages que le rapport induit par la seule prise en compte des dépenses inscrites au compte de résultat.

Parrainage en France

Les charges liées au parrainage de proximité en France sont constituées :

- pour l'essentiel par les frais de personnel nécessaires à la mise en place et au suivi des parrainages et les dépenses associées (principalement locaux et fonctionnement) ;

- pour le solde, par des dépenses liées à la recherche de parrains et aux activités des enfants parrainés.

En 2020, les charges liées au parrainage de proximité en France s'élèvent à 1 100 k€, en hausse de 4,1% par rapport à 2019. Cette hausse s'explique par l'ouverture de quatre nouvelles antennes de parrainage de proximité en 2020 (Ardennes, Moselle, Pas-de-Calais, Seine-Saint-Denis). L'augmentation des charges liées à ces nouvelles antennes a en effet plus que compensé la baisse des dépenses dans les antennes historiques du fait du covid.

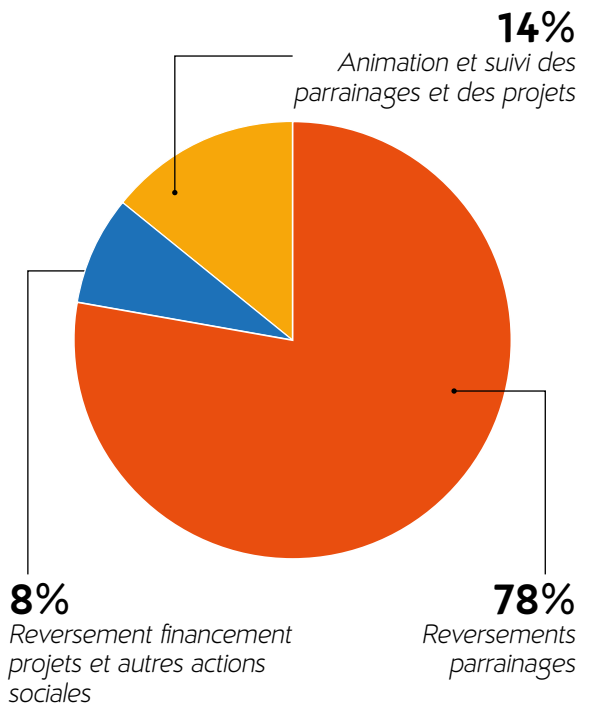
Parrainage à l'international

Les charges liées aux missions sociales à l'international s'élèvent, en 2020, à 2 779 k€. Elles sont stables par rapport à l'an dernier tant en ce qui concerne les montants reversés sur le terrain que les coûts liés à l'animation et au suivi des parrainages à l'international.

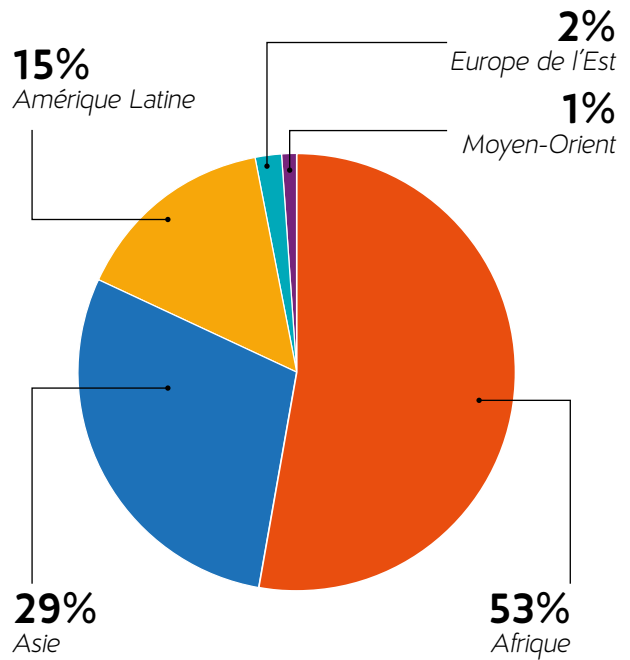
Les dépenses liées au pôle international se répartissent de la manière suivante :

- 2 173 k€ reversés dans le cadre de parrainages, un montant stable par rapport à l'an dernier. La stabilité des montants reversés sur le terrain peut paraître contre-intuitive compte tenu de l'augmentation des montants collectés au titre du parrainage international indiquée ci-dessus. Cette stabilité s'explique par une forte variation des fonds dédiés en 2019 contrairement à 2020. Une fois retraitée la variation des fonds dédiés, les montants reversés sur le terrain sont en hausse de près de 150 k€ en 2020 par rapport à 2019, ce qui est plus conforme à l'augmentation constatée des montants collectés au titre du parrainage international. A noter enfin que les taux de reversement sur le terrain n'ont à nouveau pas été modifiés en 2020. Sauf exception, le taux de reversement sur le terrain s'élève toujours à 75% ;
- 219 k€ reversés dans le cadre du financement de projets de développement et d'autres actions sociales qui visent à l'amélioration des conditions de vie des enfants parrainés et de leur famille, soit une diminution de 3,8% en 2020 ;
- 386 k€ utilisés pour l'animation et le suivi des parrainages et des projets internationaux, soit un montant stable par rapport à 2019, en dépit d'une augmentation continue du nombre de parrainages enregistrée par l'association au cours des dernières années.

Répartition des dépenses liées au parrainage international en 2020



Répartition par géographies des montants versés au titre des actions à l'international (2020)



2.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 483 k€ en 2020, soit une baisse de 3,7% par rapport à 2019 qui avait connu une forte augmentation par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique principalement par le report ou l'annulation d'un certain nombre de campagnes du fait du covid, même si l'association s'est adaptée au contexte lié au covid l'an dernier en augmentant notamment significativement les montants alloués aux campagnes digitales. Au total, les frais de recherche de fonds représentent **8,4% du total des charges de France Parrainages** en 2020 et **10,1% hors reports en fonds dédiés de l'exercice et dotations aux provisions et dépréciations**.

2.3 Frais de fonctionnement de l'organisme

Les frais de fonctionnement de l'organisme s'élèvent à 426 k€ en 2020, soit **7,4% du total des charges de France Parrainages** et **8,9% hors reports en fonds dédiés de l'exercice et dotations aux provisions et dépréciations**. Les frais de fonctionnement de l'organisme sont en hausse de 11,0% en 2020 par rapport à 2019, hausse qui s'explique intégralement par une augmentation des honoraires pour faire face à un congé maladie.

2.4 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Le poste *Reports en fonds dédiés de l'exercice* correspond aux ressources collectées en 2020, affectées par les donateurs et non encore utilisées fin 2020. Cela concerne principalement les montants collectés au titre du parrainage international au quatrième trimestre 2020 et qui ont été reversés sur le terrain, après déduction des frais de gestion, au mois de janvier 2021.

3. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Produits moins charges, les comptes 2020 de France Parrainages font ressortir un excédent de 125 k€. Ce montant se compare à un déficit de 74 k€ en 2019. Cette forte progression du résultat (près de 200 k€) s'explique par la plus forte hausse des produits que celle des charges enregistrée en 2020 tel que décrit ci-dessus.

Après affectation de l'excédent de l'exercice et du report à nouveau de 59 k€ en 2020 du fait du changement de comptabilisation des legs reçus dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau règlement-comptable, les fonds associatifs et réserves de l'association s'élèveront à 414 k€.

4. LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 3 725 k€ en 2020. Elles se répartissent entre :

- La valorisation du temps consacré par les parrains et marraines à leurs filleuls dans le cadre du parrainage de proximité qui représente en 2020 un montant de 3 477 k€ ;
- Le mécénat de compétences dont a bénéficié l'association et valorisé à 159 k€ ;
- La valorisation du bénévolat dont a bénéficié l'association au-delà du temps consacré aux filleuls par leurs marraines et parrains pour un montant de 89 k€.

A noter enfin que la hausse de 6,8% des contributions volontaires en nature s'explique intégralement par l'augmentation du taux horaire retenu dans le cadre de la valorisation du bénévolat. Ce taux n'avait pas été revu depuis des années.

5. LA SITUATION DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2020, la trésorerie nette de France Parrainages s'élève à 2 265 k€. En 2020, elle a augmenté de 285 k€.

Le montant de la trésorerie de France Parrainages demeure à fin 2020 très supérieur à celui des fonds dédiés qui s'élèvent à 1 675 k€ au 31 décembre 2020.

LES COMPTES DE L'ANNÉE 2020



© Alexandre Sattler

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTES ANNUELS

en euros

CFPE FRANCE PARRAINAGES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Bilan au 31/12/2020

PLACE VICTOR HUGO
94270 LE KREMLIN BICETRE

SIRET : 77569197500178

NAF : 8899A

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
ANNÉE DE TRANSITION CRC 1999-01 - ANC 2018-06	
Bilan Actif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06	3
Bilan Passif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06	4
Compte de résultat transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06	5
Compte de résultat (Suite) transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06	6
ANNEXE	
Règles et méthodes comptables	7
Faits caractéristiques de l'exercice	10
Compte de résultat par origine et par destination	11
Compte de résultat par origine et par destination (suite)	12
Compte de résultat par origine et par destination (suite)	13
Compte de résultat par origine et par destination (fin)	14
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions et dépréciations	17
Etat des créances et dettes	18
Charges à payer et produits à recevoir	19
Produits et charges constatés d'avance	20
Détail des legs, donations et assurance-vie	21
Engagements financiers reçus	22
Honoraires des commissaires aux comptes	23
Compte de résultat par origine et destination	24
Compte de résultat par origine et destination (Suite)	25
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	26
Tableau de rapprochement des contributions volontaires	27
Variation des fonds dédiés et reportés	28
Variation des fonds propres art.432.22	29

Bilan Actif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Selon l'ANC 2018-06			CRC 1999-01
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	165 809	165 809		1 718
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	204 715	192 986	11 729	22 358
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	174 784	146 102	28 683	30 309
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	186 660		186 660	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 435		4 435	3 330
TOTAL I	736 404	504 897	231 507	57 714
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	48 471	44 480	3 991	4 134
Créances reçues par legs ou donations	7 819		7 819	
Autres	875 476		875 476	670 769
Valeurs mobilières de placement	1 906	15	1 891	935
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 755 084		1 755 084	1 486 184
Charges constatées d'avance	31 066		31 066	34 418
TOTAL III	2 719 822	44 494	2 675 327	2 196 440
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 456 225	549 391	2 906 834	2 254 154

Bilan Passif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Passif	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Fonds propres / Fonds associatifs		
Fonds propres sans droit de reprise / Fonds associatifs sans droit de reprise		60 979
Fonds propres statutaires	60 979	
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et dotations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		242 414
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	168 842	
Autres réserves		
Report à nouveau	59 370	
Excédent ou déficit de l'exercice	124 887	-73 572
Situation nette	414 077	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
Autres fonds associatifs : suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions règlementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	414 077	229 821
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	194 479	
Fonds dédiés	1 674 831	
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		384 558
Autres ressources		972 175
TOTAL III	1 869 310	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	95 780	72 922
TOTAL IV	95 780	1 429 655
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 494	2 937
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 021	134 125
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	229 404	188 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	33 108	84 526
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	130 640	184 983
TOTAL V	527 667	594 679
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 906 834	2 254 154

Compte de résultat transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Cotisations	79 728	80 540
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	35 055	36 728
- dont parrainages	20 000	
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 193 863	
Subventions		1 076 193
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	3 348 819	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	223 576	
Contributions financières	303 624	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	93 013	58 125
Utilisations des fonds dédiés	917 175	
Autres produits	7 423	
Autres produits (hors cotisations)		3 543 042
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 202 275	4 794 628
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	833 451	797 420
Aides financières	2 395 778	
Impôts, taxes et versements assimilés	129 247	100 105
Salaires et traitements	1 006 120	989 301
Charges sociales	420 515	417 005
Dotations aux amortissements et dépréciations	32 863	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		36 189
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		12 464
Dotations aux provisions	22 858	
Reports en fonds dédiés	1 235 273	
Autres charges	3 726	2 408 650
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6 079 831	4 761 134
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	122 444	33 494
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 141	6 749
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	6 141	6 752

ANNEXES DES COMPTES

CFPE FRANCE PARRAINAGES

Arrêté au 31/12/2020

Compte de résultat (Suite) transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/12/2020	31/12/2019
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	15	
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	15	
RÉSULTAT FINANCIER	6 127	6 752
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	128 571	40 246
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		834
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		834
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-834
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	3 684	3 769
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		1 177 518
Engagements à réaliser sur ressources affectées		1 286 733
TOTAL DES PRODUITS	6 208 417	5 978 898
TOTAL DES CHARGES	6 083 530	6 052 470
EXCÉDENT OU DÉFICIT	124 887	-73 572

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	159 046	254 208
Bénévolat	3 566 142	
TOTAL	3 725 188	254 208
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	159 046	
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	3 566 142	254 208
TOTAL	3 725 188	254 208

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 2 906 834 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 124 887 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, hormis l'application du règlement 2018-06
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvres

Définies par l'article 3 des statuts de CFPE - France Parrainages, les missions sociales exercées par CFPE - France Parrainages ont pour but de venir en aide aux enfants en difficulté, d'améliorer les conditions de la protection de l'enfance, de contribuer au développement tant moral que physique de l'enfant et d'apporter son appui aux parents.

A ce titre, CFPE - France Parrainages intervient principalement dans la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant en France qu'à l'étranger. De manière complémentaire à ses activités de parrainages, CFPE - France Parrainages participe également au financement de projets de développement dans les pays, hors la France, où des enfants sont parrainés grâce à CFPE - France Parrainages.

Mention Covid-19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'association a poursuivi son activité dans un contexte sanitaire particulièrement difficile. L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant diverses mesures :

- Recours à l'activité partielle pour une partie du personnel
- Exonération de charges sociales et aide de l'URSSAF.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêté des comptes 31/12/2020, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause au cours des douze prochains mois.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Les méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

- | | |
|---|--------------|
| • Logiciels | 1 à 3 ans, |
| • Constructions | 15 à 20 ans, |
| • Agencements et aménagements | 10 à 20 ans, |
| • Installations et agencements divers | 3 à 15 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans, |
| • Matériel informatique et mob. de bureau | 3 à 5 ans, |

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Disponibilités

Le portefeuille de l'association au 31 décembre 2020 se décompose comme suit :

- Portefeuille titres 1 906 €
- Sicav monétaires 0 €
- OPCVM à court terme 0 €
- Compte à terme 108 830 €
- Disponibilités 1 646 253€

L'association a choisi de passer en charges de l'exercice les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) liés à l'acquisition des valeurs mobilières de placement.

Les éventuelles provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

A la clôture, une moins-value latente a été comptabilisée pour 14.73€, et aucune plus-value de cession n'a été comptabilisée sur l'exercice.

L'imposition des revenus des valeurs mobilières s'élève à 1 372 € pour l'exercice 2020.

A la clôture de l'exercice, le montant global de la trésorerie nette s'élève à 2 265 169 € y compris le montant de 501 688 € placé auprès de la Fondation pour l'Enfance dans le cadre de la convention de trésorerie conclue en 2011. Il convient de noter que cette trésorerie a notamment vocation à faire face aux engagements inscrits en fonds dédiés dans le bilan de l'association (soit 1 674 831€ à fin 2020).

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provision pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Il s'agit d'une provision pour risques pour départ en retraite pour 95 780 €.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.34%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 95 780 euros.

Fonds dédiés et reportés

Conformément aux recommandations du Don en Confiance, les fonds dédiés comprennent les soldes des dons, parrainages et legs affectés par le donateur non encore utilisés à la clôture de l'exercice.

Le montant de fonds dédiés inscrits au bilan de CFPE-France Parrainages au 31/12/2020 correspondent très majoritairement aux montants collectés au titre du parrainage monde lors des trois derniers mois de l'année 2020 et qui seront reversés sur le terrain au mois de janvier 2021 et au montant non dépensé à la date de clôture des subventions reçues de l'ANCT au titre du développement territorial du parrainage en France.

Cautions et Garanties

Dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie signée entre CFPE - France Parrainages et la Fondation pour l'Enfance, la Fondation pour l'Enfance garantit à France Parrainages le capital et les intérêts de la trésorerie placée par France Parrainages auprès de la Fondation pour l'Enfance au titre de cette convention.

A la clôture de l'exercice, cette garantie s'élève à 501 688 €.

Contributions volontaires en nature

L'association a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat au cours de l'exercice.

Concernant le parrainage en France, l'évaluation du temps passé par les parrains avec leurs filleuls a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- Le nombre moyen de filleuls en France au cours de l'année 2020 s'élève à 409 ;
- Chaque filleul passe un weekend sur deux avec son ou ses parrain(s), soit environ 1 000 heures par an consacrés à chaque filleul par son ou ses parrain(s) ;
- 50% de ce temps de partage est retenu pour la valorisation du bénévolat ;
- Chaque heure offerte par les parrains est valorisée sur la base d'un taux de 17 €.

Sur la base des hypothèses énoncées ci-dessus, l'estimation du bénévolat parrainage France s'élève donc pour l'exercice à 3 476 500 €.

Concernant le parrainage monde, le temps consacré par les parrains à leurs filleuls est très divers et a été jugé non évaluable.

Enfin, au-delà du parrainage, l'association a bénéficié d'un grand nombre d'heures de bénévolat au cours de l'exercice. Ce bénévolat, indispensable au développement et au fonctionnement de l'association, a été évalué à 5 273 heures pour l'année 2020, soit un montant de 89 641 € en se fondant sur une valorisation de l'heure offerte de 17 €.

Il convient d'ajouter à ces contributions en bénévolat le mécénat de compétences dont bénéficie France Parrainages, qui a représenté un montant de 159 046 € au cours de l'exercice.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés de France Parrainages sont le président, le trésorier et le directeur général.

Le président et le trésorier étant bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Parmi les trois plus hauts cadres dirigeants, seul le directeur général est rémunéré par l'association.

Indiquer la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants reviendrait donc à divulguer la rémunération du directeur général ce que l'association ne souhaite pas.

Faits caractéristiques de l'exercice

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants:

L'association applique pour la première fois le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020.

Cela implique une modification significative dans la présentation de son bilan et de son compte de résultat, notamment par rapport aux données comparatives 2019.

Les impacts essentiels sont les suivants :

1. Au niveau de l'incidence des fonds dédiés sur le résultat d'exploitation :

Les années passées, la variation des fonds dédiés arrivait en toute fin de compte de résultat, après la totalisation de l'ensemble des produits et charges de l'exercice dans les rubriques spécifiques suivantes :

- + Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs,
- - Engagements à réaliser sur les ressources affectées

À présent, cette variation est directement remontée au sein du résultat d'exploitation. L'utilisation des fonds dédiés est reclassée au niveau des produits d'exploitation, et le report des fonds dédiés au niveau des charges d'exploitation.

Ainsi, en 2020, cette incidence augmente les produits d'exploitation à hauteur de 917 175 euros et les charges d'exploitation à hauteur de 1 235 273 euros, impactant ainsi le résultat d'exploitation de - 318 098 euros

2. Au niveau de l'incidence des legs :

Le règlement 2018.06 apporte des modifications importantes dans la comptabilisation des legs. Les legs doivent désormais être comptabilisés à la date d'acceptation par l'association.

À la date d'acceptation par l'organe habilité de l'association, le legs est enregistré à l'actif du bilan dans le compte « 24 - Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » avec pour contrepartie les produits d'exploitation. Ainsi, en 2020, l'actif augmente de 186 660 euros.

A la clôture de l'exercice, le montant du produit sur legs constaté en cours d'exercice est neutralisé pour la partie des éléments qui restent en cours de réalisation (immeuble qui n'est pas encore revendu, par exemple).

Dans ce cas, le montant correspondant à ces biens est comptabilisé en compte « 1911 - Fonds reportés liés aux legs et donations ». Ainsi, en 2020, le passif augmente de 194 479 euros.

Au fur et à mesure de la réalisation des biens composants le legs, les actifs sont soldés et les fonds reportés repris au compte de résultat par le crédit du compte « 7891 - Utilisation des Fonds reportés ». En 2020, cette incidence augmente les produits d'exploitation de 223 576 euros.

Compte de résultat par origine et par destination

Le compte de résultat par origine et par destination présenté ci-après a été construit pour l'année 2020 sur la base de l'Art. 432-2 règlement comptable ANC n° 2018-06.

Pour l'année 2019, dans un souci de comparabilité de l'information transmise, un compte de résultat par origine et par destination pro-forma a été réalisé en se fondant sur le Compte d'emploi des ressources présenté dans les comptes 2019.

Les principaux retraitements, sans impact sur le résultat, effectués sur le Compte d'emploi des ressources présenté dans les comptes 2019 pour parvenir au Compte de résultat par origine et par destination pro-forma 2019 tel que présenté ci-après sont les suivants :

- Comptabilisation en produits et en charges dans le Compte de résultat par origine et par destination des frais abandonnés par les bénévoles conformément au nouveau règlement-comptable. Ces montants étaient jusqu'à présent comptabilisés uniquement en contributions volontaires en nature dans le Compte d'emploi des ressources ;
- Comptabilisation dans le Compte de résultat par origine et par destination des montants bruts des loyers de fermage reçus et symétriquement des provisions pour dépréciation de créances associées à ces loyers de fermage. Les loyers de fermage étaient jusqu'en 2019 comptabilisés nets de la provision enregistrée dans le Compte d'emploi des ressources ;
- Comptabilisation en tant que ressources collectées auprès du public des cotisations reçues des membres de l'association et des loyers de fermages reçus dans le cadre de legs en cours de réalisation conformément au nouveau règlement-comptable. Ces montants étaient jusqu'en 2019 comptabilisés en fonds privés.

Produits par origine

Produits liés à la générosité du public :

- Cotisations manuelles sans contrepartie : il s'agit des cotisations versées par les membres de l'association conformément à ses statuts ;
- Dons manuels : ce poste comprend notamment les montants versés au titre du parrainage, les montants versés par des particuliers pour le financement de projet ainsi que les dons non affectés effectués au profit de l'association. Pour rappel, les dons manuels affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés;
- Legs, donations et assurances-vie : il s'agit des legs et assurances-vie au titre desquels France Parrainages a bénéficié d'un versement au cours de l'exercice;

Produits non liés à la générosité du public :

- Parrainage des entreprises : il s'agit des montants reçus au titre du mécénat d'entreprises ou de fondations avec contrepartie ;
- Contributions financières sans contrepartie : il s'agit des montants reçus au titre du mécénat d'entreprises ou de fondations sans contrepartie. A noter que le mécénat de compétences n'est pas inclut dans ce poste mais est comptabilisé en contribution volontaire en nature.
- Autres produits non liés à la générosité du public : Ce poste est constitué des revenus correspondant aux placements financiers, de refacturations diverses et d'indemnités reçues au titre de congés maladie ou de congés maternité.

Subventions et autres concours publics

Ce poste est principalement constitué des subventions publiques versées par les différents organismes publics soutenant le parrainage en France. Au premier rang de ces organismes figurent les conseils généraux des départements où des parrainages sont accompagnés par CFPE-France Parrainages. Depuis 2019, CFPE-France Parrainages bénéficie également du soutien de l'ANCT (ex-CGET) dans le cadre du développement territorial du parrainage de proximité en France.

En 2020, CFPE-France Parrainages a bénéficié à ce titre d'une subvention de l'ANCT d'un montant de 400 k€. Une part très significative de cette subvention (319 k€) a été enregistrée en fonds dédiés à fin 2020. Afin de refléter au mieux l'équilibre économique de l'association, et conformément à la présentation retenue l'an dernier, le montant de la subvention reçue net de la dotation en fonds dédiés a été comptabilisé en subventions reçues dans le compte de résultat par origine et par destination.

Charges par destination

Les charges sont réparties par destination en se fondant sur la comptabilité analytique de l'association.

Mission sociales

Définies par l'article 3 des statuts de CFPE - France Parrainages, les missions sociales exercées par CFPE - France Parrainages ont pour but de venir en aide aux enfants en difficulté, d'améliorer les conditions de la protection de l'enfance, de contribuer au développement tant moral que physique de l'enfant et d'apporter son appui aux parents.

A ce titre, CFPE - France Parrainages intervient principalement dans la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant en France qu'à l'étranger. De manière complémentaire à ses activités de parrainages, CFPE - France Parrainages participe également au financement de projets de développement dans les pays, hors la France, où des enfants sont parrainés grâce à CFPE - France Parrainages.

Les charges liées aux missions sociales sont principalement constituées par :

- Les reversements aux partenaires de l'association à l'étranger des montants collectés au titre du parrainage, déduction faite des frais de gestion ;
- Les coûts directement affectés à chaque mission sociale au premier rang desquels les charges de personnel, les locaux et autres frais inhérents aux missions sociales (par exemple honoraires de psychologues ou frais de mission à l'étranger) ;
- Les coûts indirects associés à chaque mission sociale comme par exemple les coûts liés à l'animation du réseau de parrains, les coûts liés à la recherche de nouveaux parrains en France et 50% des coûts liés à la direction générale tel qu'estimé sur la base des temps effectifs passés.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds correspondent à la conception, l'envoi et la diffusion d'outils destinés à la collecte de fonds (mailings etc.) ainsi que les frais du personnel dédié à la recherche de fonds et à la gestion de la base de donateurs. 25% des coûts liés à la direction générale sont également comptabilisés en frais de recherche de fonds, estimation réalisée sur la base des temps effectifs passés.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent les frais de structure, direction, comptabilité et services généraux. Ce poste inclut 25% des coûts liés à la direction générale, le solde étant réparti entre les missions sociales et les frais de recherche de fonds.

Compte de résultat par origine et par destination (suite)

Affectation par destination des produits liés à la générosité du public

Les règles retenues par CFPE - France Parrainages quant à l'affectation par destination des produits liés à la générosité du public sont, dans l'ordre, les suivantes :

- Affectation de l'ensemble des ressources affectées :

- Affectation aux missions sociales concernées des ressources affectées liés à la générosité du public du public ainsi que des ressources affectées collectées auprès de mécènes et des subventions publiques ;
- Affectation aux frais de recherche de fonds des ressources collectées grâce au mécénat afin de développer la collecte et la notoriété de France Parrainages ;
- Affectation aux frais de fonctionnement de l'organisme des cotisations perçues ;

- Dans l'hypothèse où les ressources affectées à une mission sociale seraient supérieures aux emplois de l'exercice relatifs à cette mission sociale, affectation de l'excédent de ressources de la manière suivante : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds dans la limite des montants de frais de fonctionnement de l'organisme et de frais de recherche de fonds à couvrir ;

- Affectation des ressources non affectées collectées auprès du public de la manière suivante :

- Affectation prioritaire au solde éventuel à financer des missions sociales ;
- Affectation du solde éventuel après affectation prioritaire comme suit : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds ;

- Affectation du mécénat non affecté selon les mêmes règles que celles énoncées ci-dessus pour les ressources non affectées collectées auprès du public.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	165 809		
TOTAL	165 809		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :	204 715		
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	19 398		
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	143 572		11 815
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			186 660
TOTAL	367 684		198 475
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 330		1 105
TOTAL	3 330		1 105
TOTAL GÉNÉRAL	536 823		199 580

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			165 809	
TOTAL			165 809	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :			204 715	
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers				
Matériel :			19 398	
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			155 387	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			186 660	
TOTAL			566 159	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 435	
TOTAL			4 435	
TOTAL GÉNÉRAL			736 404	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	164 091	1 718		165 809
TOTAL	164 091	1 718		165 809
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	182 357	10 629		192 986
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	19 398			19 398
Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 263	13 441		126 704
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	315 018	24 070		339 088
TOTAL GÉNÉRAL	479 109	25 788		504 897

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations	72 922	22 858		95 780
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	72 922	22 858		95 780

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	46 405	7 075	9 000	44 480
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation		15		15
TOTAL III	46 405	7 090	9 000	44 494
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	119 327	29 948	9 000	140 274
- D'exploitation		30 433	9 000	
Dont dotations et reprises : - Financières		15		
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 435		4 435
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	44 480	44 480	
Clients, usagers et comptes rattachés	3 991	3 991	
Reçues sur legs ou donations	7 819	7 819	
Personnel et comptes rattachés	10 185	10 185	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	309 220	309 220	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	556 070	556 070	
Charges constatées d'avance	31 066	31 066	
TOTAL	967 267	962 832	4 435

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	2 494	2 494		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	132 021	132 021		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	86 048	86 048		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	95 221	95 221		
Impôts sur les bénéfices	3 684	3 684		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	44 451	44 451		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	33 108	33 108		
Produits constatés d'avance	130 640	130 640		
TOTAL	527 667	527 667		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	906	627
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 275	41 711
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	130 749	106 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 000
TOTAL	167 929	153 682

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	7 819	
Autres créances	49 079	22 891
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	56 898	22 891

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Produits :	- D'exploitation	130 640	184 983
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		130 640	184 983

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	31 066	34 418
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		31 066	34 418

Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	15 880
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	120 980
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	207 696
TOTAL	344 556

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	120 980
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	120 980

SOLDE DE LA RUBRIQUE	223 576
-----------------------------	----------------

Engagements financiers reçus

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Cautions et Garanties Fondation pou	501 688					501 688
TOTAL	501 688					501 688

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	11 160
Conseils et prestations de services	
TOTAL	11 160

Conformément au Code de Commerce (C.com art R123-198 et R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020, figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élève à 11 160 € toutes taxes comprises.

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2020		31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	79 728	79 728	80 540	80 540
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	3 348 819	3 348 819	3 145 145	3 145 145
Legs, donations et assurance-vie	223 576	223 576	63 896	63 896
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public	15 055	15 055	16 603	16 603
TOTAL I	3 667 178	3 667 178	3 306 184	3 306 184
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises	282 517		262 931	
Contributions financières sans contrepartie	41 107		97 701	
Autres produits non liés à la générosité du public	93 354		64 734	
TOTAL II	416 978		425 366	
Subventions et autres concours publics III	878 775		695 606	
Reprises sur provisions et dépréciations IV	9 000			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs V	917 175	902 175	1 177 518	811 130
TOTAL (I à V)	5 889 106	4 569 353	5 604 674	4 117 314
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	1 100 241	45 103	1 057 283	72 333
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	386 253	386 253	387 713	387 713
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 392 975	2 392 975	2 393 209	2 393 209
TOTAL I	3 879 469	2 824 331	3 838 205	2 853 255
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	310 737	310 737	334 374	323 273
Frais de recherche d'autres ressources	172 591	29 032	167 324	
TOTAL II	483 328	339 769	501 698	323 273
Frais de fonctionnement III	426 041	317 668	383 747	238 711
Dotations aux provisions et dépréciations IV	55 736	46 736	48 653	28 271
Impôt sur les bénéfices V	3 684		3 769	
Report en fonds dédiés de l'exercice VI	915 962	915 962	902 175	673 804
TOTAL (I à VI)	5 764 220	4 444 466	5 678 247	4 117 314
EXCÉDENT OU DÉFICIT	124 886	124 887	-73 573	

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2020		31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	3 566 141	3 566 141	3 243 450	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL I	3 566 141	3 566 141	3 243 450	
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II	159 046		243 874	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	3 725 187	3 566 141	3 487 324	
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	3 502 510	3 502 510	3 197 721	3 174 930
Réalisées à l'étranger	125 575	47 991	195 227	68 520
TOTAL I	3 628 085	3 550 501	3 392 948	3 243 450
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	7 820	7 820	2 500	
Contributions volontaires au fonctionnement III	89 282	7 820	91 876	
TOTAL (I + II + III)	3 725 187	3 566 141	3 487 324	3 243 450

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2020	31/12/2019	Ressources par origine	31/12/2020	31/12/2019
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	79 728	80 540
Actions réalisées par l'organisme	45 103	72 333	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	3 348 819	3 145 145
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	223 576	63 896
Actions réalisées par l'organisme	386 253	387 713	Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	2 392 975	2 393 209	Autres ressources liées à la générosité du public	15 055	16 603
TOTAL I	2 824 331	2 853 255			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	310 737	323 273			
Frais de recherche d'autres ressources	29 032				
TOTAL II	339 769	323 273			
Frais de fonctionnement III	317 668	238 711			
TOTAL EMPLOIS	3 481 768	3 415 239	TOTAL RESSOURCES I	3 667 178	3 306 184
Dot. aux prov. et dépréciations IV	46 736	28 271	Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V	915 962	673 804	Utilisat. des fonds dédiés anté. III	902 175	811 130
Excédent de la génér. du public de l'ex.	124 887		Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	4 569 353	4 117 314	TOTAL	4 569 353	4 117 314
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	228 212	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	124 887	
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	353 099	

Contributions volontaires en nature	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	3 502 510	3 174 930	Bénévolat	3 566 141	3 243 450
Réalisées à l'étranger	47 991	68 520	Prestations en nature		
TOTAL I	3 550 501	3 243 450	Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II	7 820				
Contributions volontaires au fonctionnement III	7 820				
TOTAL	3 566 141	3 243 450	TOTAL	3 566 141	3 243 450

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2020	31/12/2019
Fonds dédiés en début d'exercice	902 174	1 039 500
(-) Utilisation	676 607	811 130
(+) Report	690 395	673 804
Fonds dédiés en fin d'exercice	915 962	902 174

**Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat
et du compte de résultat par origine et destination**

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL compte de résultat
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations de services		77 584		81 462	159 046
Personnel bénévole	3 502 510	47 991	7 820	7 820	3 566 142
TOTAL compte de résultat par origine et destination	3 502 510	125 575	7 820	89 282	3 725 188

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
	384 558	319 311				703 869	
TOTAL	384 558	319 311				703 869	
Contributions financières d'autres organismes							
	70 000		15 000			55 000	
TOTAL	70 000		15 000			55 000	
Ressources liées à la générosité du public							
	902 174	690 395	676 607			915 962	
TOTAL	902 174	690 395	676 607			915 962	
TOTAL GÉNÉRAL	1 356 732	1 009 706	691 607			1 674 831	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

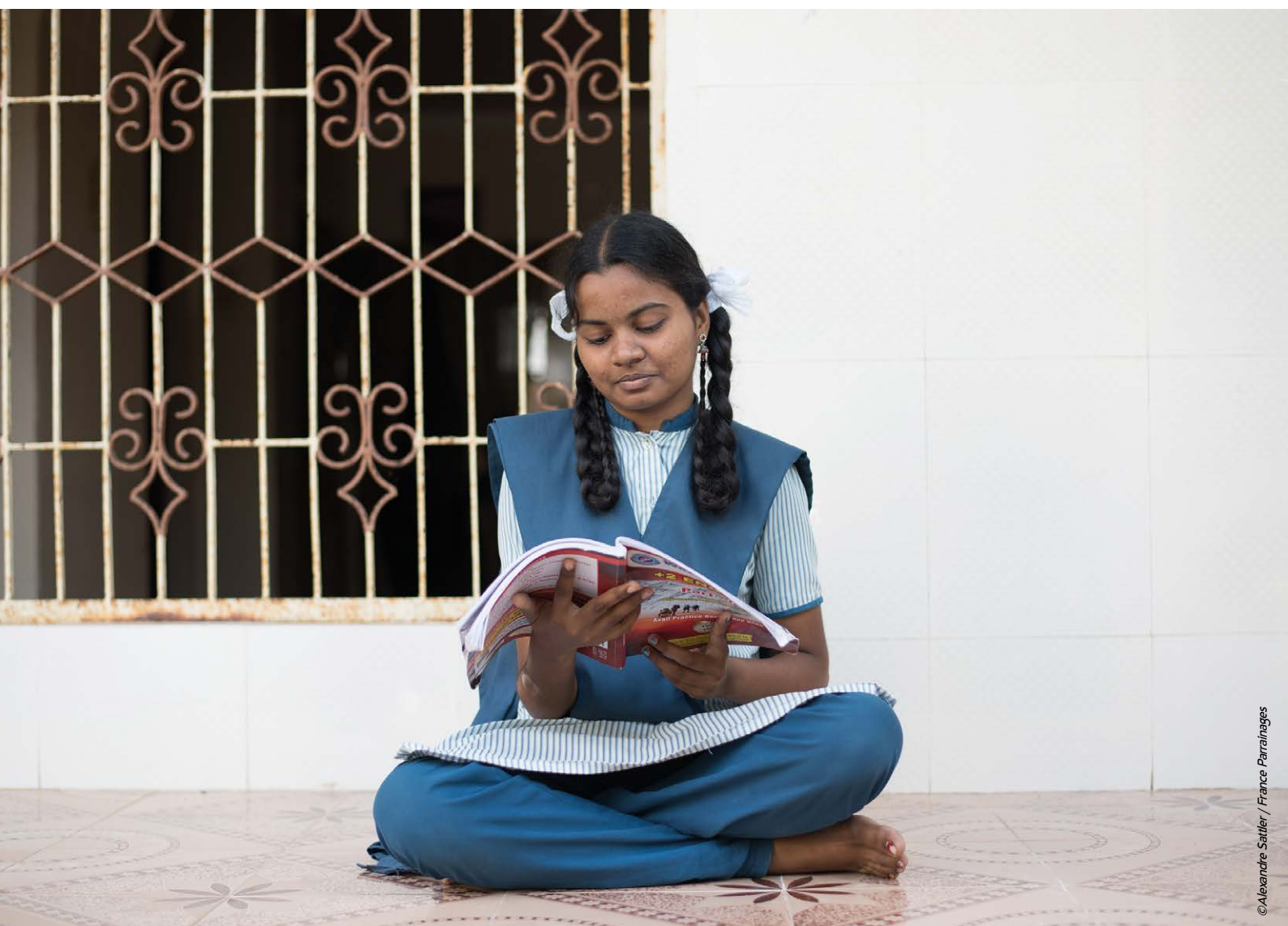
Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
		194 479		194 479
TOTAL		194 479		194 479
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL		194 479		194 479

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	60 979				60 979
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves	242 414	-73 572			168 842
- dont générosité du public					
Report à nouveau			59 370		59 370
- dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-73 572	73 572	124 887		124 887
- dont générosité du public			124 887		124 887
Situation nette	229 821		184 257		414 078
- dont générosité du public			124 887		124 887
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	229 821		184 257		414 078
- dont générosité du public			124 887		124 887

LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



©Alexandre Sattler / France Parrainages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE)

FRANCE PARRAINAGES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

23 place Victor Hugo

94270 LE KREMLIN BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE) FRANCE PARRAINAGES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

23 place Victor Hugo
94270 LE KREMLIN BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'association CENTRE FRANCAIS PROTECTION ENFANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE FRANCAIS PROTECTION ENFANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable découlant de la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 décrit dans la note "Changement de méthode comptable" de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel ZAHRI



FRANCE
parrainages

“Un lien qui transforme la vie”



© France Parrainages



FRANCE
parrainages

“ Un lien qui transforme la vie ”

france-parrainages.org

Siège : 23, place Victor Hugo • 94270 Le Kremlin-Bicêtre • Tél. : +33 (0)1 43 90 63 00 • Fax : +33 (0)1 43 90 63 07 • siege@france-parrainages.org
Association humanitaire, loi de 1901 - Créée en 1947, habilitée à recevoir des dons et des legs du public